

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 12 MARS 2018 A 19H30

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Dix Huit, le **12 MARS A 19H30**

Extrait affiché le :
13 mars 2018

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

2ème séance 2018

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillers Municipaux.

Absent :

M. DEMENGE Abel

Objet : Attribution de subventions
Spécifiques à l'US RAON.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Mme GÉROME Line	à	Mme MICHEL Irène
Mme BOULANGER Annie	à	M. le Maire
Mme FLICKER Gisèle	à	Mme LAVAL Christiane
Mme PANO-WENTZEL Marylène	à	Mme DUPONT Virginie
M. ROMARY Fabrice	à	M. SALTZMANN Michel
Mme DEMAIZIÈRE Chantal	à	M. FOUCAL Olivier

N° 16/2018

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Monsieur Roland DAUTREY, Adjoint délégué, invite le Conseil Municipal à voter l'attribution d'un premier acompte de 15 406 € au titre des subventions spécifiques prévues dans la convention pluriannuelle liant le Club à la Commune. La décision portant sur le versement d'un deuxième acompte sera prise ultérieurement ; une fois la nouvelle politique du club connue.

L'Assemblée délibérante, après délibération, approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés le versement d'un premier acompte de 15 406 € au titre des subventions spécifiques. La dépense sera imputée à l'article 6574 du budget communal de 2018, fonction 025, service 51.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,